

MOTION CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE LA REFORME DU COLLEGE

CA du 24 novembre 2015

Des personnels enseignants , élus au conseil d'administration du collège Maxime Deyts tiennent à exprimer leur vive inquiétude devant les modalités de mise en place de la réforme des collèges :

Ils dénoncent :

- le changement des programmes pour les 4 niveaux à la fois dès la rentrée 2016 ;
- le flou qui entoure la mise en place de l'EPI et de l'AP , variable selon les établissements ;
- la formation des enseignants prévue en grande partie hors temps scolaire sans rémunération ;
- la mise en concurrence des disciplines dans le cadre de l'autonomie accrue des établissements ;
- la suppression du dispositif bi-langue et des sections euro telles qu'elles existaient avant ;
- la fragilisation du latin aux horaires réduits , dépendant désormais de la marge attribuée chaque année par le recteur ;
- l'introduction de la LV2 en 5^{ème} avec des horaires insuffisants ;

Ces inquiétudes s'ajoutent à celles concernant le maintien de la section sportive , des séances de piscine et de l'option théâtre .

Enfin ils déplorent le manque de moyens qui entourent cette réforme dans un contexte de restriction budgétaire sans précédent notamment au niveau du département .